L'évaluation finale de ce cours comprend deux étapes obligatoires : un examen pratique qui consiste à produire des documents sur votre ordinateur, à domicile, et une entrevue téléphonique avec votre tutrice ou tuteur quand l'évaluation de l'examen pratique sera terminée.

La première partie dure environ 3 heures; à partir du moment où vous téléchargez ce document, vous avez 5 heures pour effectuer l'examen pratique et déposer le fichier résultant sur le site Internet du cours. Si vous ne respectez pas ce délai, vous obtiendrez un échec. Faites donc preuve de vigilance et vérifiez l'heure de façon régulière.

La PARTIE PRATIQUE de l'évaluation finale est notée sur 100 points, mais elle comptera pour 39 % dans l'évaluation globale du cours. L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE sera aussi notée sur 100, mais elle ne comptera que pour 1 %. Pour cette dernière partie, il n'y a que deux résultats possibles : authenticité vérifiée (1) ou contestée (0). Ce dernier cas entraine un échec global au cours, même si la partie pratique est réussie.

Votre examen pratique doit être rédigé dans un français correct et exempt de fautes d'orthographe. Conformément à la Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages (PIEA) en vigueur au Cégep à distance, l’étudiante ou l’étudiant peut perdre jusqu’à 10 % de la pondération de l’activité d’évaluation pour manquement au code écrit, à raison de 0,5 point par erreur de français. Une erreur répétée est considérée comme une faute additionnelle, sauf dans le cas de fautes d’orthographe d’usage.

Une fois l'examen terminé, vous devrez déposer un fichier compressé (.zip) comprenant les divers dossiers de l'examen sur le site pour qu'il soit évalué par votre tutrice ou tuteur.

Si vous éprouvez des problèmes informatiques, contactez le soutien technique au 514 864-6464, du lundi au vendredi pendant les heures d'accueil : entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30.

S'il survient des difficultés techniques inhabituelles (panne de réseau, d'électricité, etc.) ou une situation d'urgence pendant que vous réalisez l'examen pratique, contactez le Cégep à distance dans les plus brefs délais.

Bon travail!